

Ansinfos

Périodique communal d'information • Septembre 2017

n° 272

Jean-François Bourlet,

PRÉSIDENT DU CPAS EN CHARGE DE L'URBANISME :

Habiter à Ans

Pages 18-19

17 septembre :
Journée sans voiture

2

29 septembre :
Grand bal des Sports

4 - 5

20, 21, 22 octobre :
**Exposition des
Artistes ansois au
château de Waroux**

7

Journée sans voiture

Ans - Dimanche 17 septembre 2017



Comme chaque année, venez découvrir les nombreux stands et animations qui jalonnent la N3 et la rue de la Station. Vous y retrouverez également amis, voisins, famille : l'occasion de passer une journée conviviale et sportive ! La manifestation se déroule sur la Nationale 3 (depuis le carrefour avec la rue des Français et Jaurès jusqu'au carrefour avec les rues de Jemeppe et Loncin) mais aussi dans la rue de la Station.

Pour tous renseignements : Agence de Développement Local.

Tel : 04/247.72.95 ou 93 ; anne.moreau@ans-commune.be ou amelie.cialone@ans-commune.be

Sous l'égide de Grégory PHILIPPIN, Bourgmestre et Jean-François BOURLET, Echevin des Affaires économiques



Sommaire

Journée sans voiture	2	Habiter à Ans	18-19
La commune d'Ans au service de ses citoyens	3	Une nouvelle législation wallonne en matière d'urbanisme	20
Grand bal du Sport	4-5	C'est la bonne saison pour les travaux, y compris à Xhendremael	21
Une nouvelle rubrique «A votre service...»	6	Agence de Développement Local – Nouveaux commerces	22
Activités culturelles	7	Maison de l'Emploi	23
Les jubilaires	8 - 11	Agenda ansois	24-26
Etat civil – Naissances – Mariages	12	Numéro d'appel non-urgent pour les pompiers 1722- In memoriam Monsieur Louis Ohn	27
Etat civil – Décès	13	Village Sportif	28
Animations et encadrement magique	14		
Mettre toute son énergie dans... l'énergie!	15-16		
Un outil hors norme à destination des Ansoises et des Ansois	17		



La commune d'Ans au service de ses citoyens

Une remarque, une question, une demande que vous souhaitez voir traitée par votre Administration communale.

Le numéro vert **0800 43 000** répond à vos attentes quels que soient vos questions ou les services concernés.

Ce numéro vert, entièrement **gratuit** est accessible du **lundi au jeudi de 9 h à 12h et de 14 h à 16 h, vendredi de 9 h à 12 h (hors jours de fermeture de l'Administration communale).**

Une adresse de courrier électronique ans-nouveau@ans-commune.be est également à votre disposition.



Grégory Philippin, Bourgmestre :

BAL DU SPORT : l'incontournable événement 'sportif' qui rime avec amusement et utilité !

Les membres des clubs sportifs actifs sur Ans le connaissent bien : c'est le BAL DU SPORT.

Ce rendez-vous incontournable de la rentrée est, une fois encore, organisé en ce début de saison sportive.

Ce bal est tout d'abord une magnifique occasion de se retrouver entre sportifs principalement mais également avec les moins adeptes de l'activité physique.

Mais pour joindre l'utile à l'agréable, un autre objectif de cette manifestation est de permettre aux clubs de récolter des fonds pour débiter au mieux la saison sportive.

Le principe de l'opération est simple : les bénéfices de la soirée sont redistribués aux clubs sportifs proportionnellement à leur participation.

Ainsi, en 2016, 25 clubs sportifs ont pu se partager un bénéfice de 6.118,10€, soit une magnifique moyenne de 244,72€ par club.

Au-delà du bal, rappelons que la commune d'Ans compte actuellement plus de 80 clubs sportifs actifs sur son territoire pour près de 8.000 pratiquants affiliés... Sports de balle, de combats, natation, ... Sports collectifs ou individuels, il y en a pour tous les goûts et surtout pour tous les âges.

Depuis de nombreuses années, la commune d'Ans investit massivement dans le sport, outil d'intégration sociale, de santé publique et école de vie par excellence.

En effet, les infrastructures sportives sur le territoire d'Ans ont de quoi rendre jaloux : une piscine moderne, le complexe sportif François Heine à Alleur, le complexe sportif Gilles Magnée à Ans et encore le hall des sports de Loncin.

L'investissement continue d'ailleurs avec, ce 29 août, l'inauguration d'une salle de tennis de table au complexe François Heine d'Alleur.

Amis sportifs et non sportifs, je vous attends donc au Bal du Sport 2017 qui se tiendra le 29 septembre 2017 à la salle Gilles Magnée.

let's
PARTY
DANCE ALL NIGHT

Grégory Philippin, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, du Logement, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets, des Sports, du Bien-être animal.

Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat)
Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be

Permanences : le mardi sur rendez-vous.

Vendredi 29 septembre 2017
à partir de 21h30

Bal du Sport



SALLE « Henriette Brenu »

Rue Gilles Magnée - 4430 ANS



Sous l'égide du Collège communal d'Ans

Pour toute information complémentaire : Echevinat des Sports - 04 247 73 00

Ans sports
Régie communale autonome

DECATHLON
ALLEUR

COMMUNE

D'ANS



Thomas Cialone, Premier Echevin :

Une nouvelle rubrique : **A VOTRE SERVICE !** **L'Etat civil**

L'Echevinat du Personnel va dorénavant vous présenter régulièrement, un service, un métier existant au sein de notre Administration.

Etat civil : cekwasa ?



Une origine royale... il y a près de 500 ans !

Il faut savoir que le fait de dresser des actes à l'occasion des naissances, mariages, décès... n'est pas récent. C'est en effet en août 1539 que le roi de France, François 1^{er} édicte à Villers-Cotterêts, une ordonnance par laquelle il impose aux curés des paroisses d'enregistrer par écrit les naissances... A ces registres paroissiaux succéderont nos actuels registres d'état civil dès 1796, la Belgique étant alors sous domination française... Aujourd'hui dressés dans la même forme que par le passé, les actes sont conservés dans des registres reliés ainsi qu'en format informatique. Ceci, afin d'en délivrer aisément des extraits à la demande des personnes intéressées.

Mais encore... ?

Le service état civil gère également les sépultures et est compétent pour diverses déclarations telles que les dons d'organe, choix de mode de sépulture, déclarations anticipées d'euthanasie...

Plus d'informations sur les compétences du service de l'état civil ? Visitez notre site internet sur www.ans-commune.be ou rendez-nous visite au centre administratif. Les trois employées, Mesdames Fiers, Sacré, Soomers ainsi que la responsable du service, Madame Paquot y sont à votre entière disposition.

S'il fallait décerner la médaille de la proximité du citoyen, c'est incontestablement au service de l'état civil qu'elle reviendrait ! En effet, de la naissance au décès, en passant par l'union conjugale, l'établissement de la filiation ou encore la nationalité, ce service est à vos côtés afin d'acter de manière authentique chacune des étapes clés de votre vie !

En synthèse, son rôle essentiel consiste à rédiger, sous la responsabilité de l'Officier de l'Etat civil, Monsieur THOMAS CIALONE, les actes de naissances, mariages, reconnaissances, adoptions, changement de noms, décès... survenus sur le territoire communal.

Le service est situé dans l'aile gauche, au rez-de-chaussée du bâtiment communal. Il est ouvert au public du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h, du lundi au jeudi de 13 h 30 à 17 h et le samedi matin sur rendez-vous.
04 247 72 89 - etat.civil@ans-commune.be

C'est arrivé près de chez vous ...

Focus sur quelques évènements de l'été organisés par l'Echevinat de la Culture, du Tourisme et du Patrimoine : Merci pour votre participation !



Cinéma en plein air



Expo Nunziante



Expo Soomers



Chorale des Philippines



Les Cavaliers du Sud



Tir à l'arc



30^e anniversaire du Centre Culturel d'Ans



Subsides aux associations socio-culturelles d'Ans

Sur proposition du Premier Echevin Thomas CIALONE, le Conseil communal a réservé au budget 2017 la somme de 15.000 EUR, à destination des associations culturelles ansoises.

SUBSIDES PONCTUELS

Pour l'année 2017, la Commission « Culture » du Conseil communal a retenu le thème de « **Ans Solidarités** » : seules les initiatives bâties autour de cette notion seront éligibles à une subsidiation. La demande doit présenter un descriptif précis du projet, ainsi qu'un budget (événement futur) ou des comptes (événement passé).

CONTACT : COMMUNE D'ANS - Echevinat de la Culture | M^{me} Pascale GALHAUT
Hôtel communal - 4430 ANS | Tél 04 247 72 73 – Mail : pascale.galhaut@ans-commune.be

SUBSIDES ANNUELS DE FONCTIONNEMENT

Un subside annuel de fonctionnement est octroyé aux associations qui en font la demande écrite, **sur le formulaire prévu à cet effet** : pour l'obtenir, contactez l'Echevinat. Celle-ci doit être **répétée chaque année**.

Attention : toutes les demandes doivent nous parvenir au plus tard pour le 15 septembre 2017

Château de Waroux

Les 20, 21 et 22 octobre

Exposition Connais'Ans des artistes et artisans ansois

Un week-end consacré aux artistes et artisans ansois. Venez découvrir les artistes de chez nous (photos, peintures, dessins, sculptures) et des artisans créateurs (bijoux, laine feutrée, dentelles...)

Vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 octobre de 14 à 18 h. Entrée gratuite



VIC JOBÉ au château de Waroux

Du 6 au 15 octobre 2017
Ouverture du mercredi au dimanche de 14 à 18 h.
Entrée : 2 €

www.chateau-waroux.be

Voici le programme de la soirée du 7 octobre ;

- De 17h à 18h ouverture et happy hour.
- 17h30 Début de performance d'Amélie Pinot et de Patrick Stein.
- 19h30 concert de 30 minutes par la chanteuse Idyl.
- 20h30 projection vidéo par Simon Medard.
- 21h concert de 30 min par le chanteur Aprile.
- 22h concert surprise.



Samedi 7 octobre : soirée performances

Une envie de contraster la vision de l'art traditionnel et contemporain au château de Waroux et une soif de sublimer des portraits oubliés ; voici comment Thomas Cialone et Vic Jobé ont combiné leurs souhaits !

Ce 7 octobre 2017, le Château de Waroux accueille la première édition de LARMUR, une nouvelle opportunité d'admirer et de vivre l'art à Liège.

Les différents recoins du Château seront animés d'une programmation itinérante d'artistes dont la sculpture, la photographie, la peinture, la vidéo et la chanson. A partir de 17 :00, chaque artiste présentera ses œuvres à sa manière ! Une entrée gratuite, deux ambiances de charme ludique et bibi-tive propres à LARMUR, et pas mal de surprises tout au long de la soirée...



Thomas Cialone, Premier Echevin, Officier de l'Etat civil en charge de la Culture, du Tourisme, du Patrimoine culturel et classé, du Personnel, de la Population, de la Communication, de l'Informatique.

Contact : 04 247 72 04 – Fax 04 247 72 72
Courriel : thomas.cialone@ans-commune.be

Permanences : Tous les jours sur rendez-vous

Les jubilaires



Noces d'or des époux WÉRY-GROSS, le 20 octobre 2016



Noces de diamant des époux LEMMENS-SERLEZ, le 3 novembre 2016



Noces de diamant des époux FIVET-WATHIEU, le 26 novembre 2016



Noces de diamant des époux WATHELET-TOLLET, le 26 novembre 2016



Noces d'or des époux FERRIER-DAUZO, le 3 décembre 2016.



Noces d'or des époux CLEMENTE-DUSSART, le 3 décembre 2016



Noces de diamant des époux HEYNE-COLLARD, le 12 janvier 2017



Noces d'or des époux LIBERT-LAPAGNE, le 4 mars 2017



Noces de diamant des époux CRUTSENS-DEVALET, le 1 avril 2017



Noces de brillant des époux JACQUET-LEMEER, le 1 avril 2017



Noces de diamant des époux VISSERS-VANELST, le 1 avril 2017



Noces de brillant des époux MOSIN-JANS, le 8 avril 2017

Les jubilaires (suite)



Noces d'or des époux PETIT-KESCH, le 6 mai 2017



Noces d'or des époux LODOME-VANDELOOK, le 6 mai 2017



Noces d'or des époux THOMAS-PIERAETS, le 6 mai 2017



Noces de diamant des époux CARVONA-LI VECCHI, le 20 mai 2017



Noces de diamant des époux SCHOOFS-VANSIMSEN, le 20 mai 2017



Noces de diamant des époux DERWA-MOTTEN, le 20 mai 2017



Noces de diamant des époux MARY-THUNIS, le 20 mai 2017



Noces d'or des époux TIMMERMANS-PARENT, le 3 juin 2017



Noces d'or des époux MINUTE-CANTAMESSA, le 3 juin 2017



Noces d'or des époux FASTRE-JOAKIM, le 3 juin 2017



Noces d'or des époux DELMOTTE-GOFFIN, le 3 juin 2017



Noces d'or des époux RAIA-GANCI, le 24 juin 2017

Etat-civil

NAISSANCES

LA VERSA Théo	2/05/2017	FRONQUET Lise	9/06/2017	SAUVEUR Alexandre	5/07/2017
GANGEMI Taïssa	3/05/2017	FRONQUET Eléa	9/06/2017	PEDICINI Alexandre	5/07/2017
VANGUERS Noémie	3/05/2017	LEJEUNE Livio	10/06/2017	LEDESMAS INCIARTE Axel	6/07/2017
MONAMI Marion	5/05/2017	OULAD MANSOUR Safiya	10/06/2017	NAÏT MOUSSA Aliyah	6/07/2017
MAKHLOUKI Adam	5/05/2017	ELIAS Noa	11/06/2017	LUGENS Eden	6/07/2017
VERDENNE Adrian	7/05/2017	DIAMONA AWAZI Abigaëlle	12/06/2017	PILLITTERI Alessio	7/07/2017
GRAINDORGE Oliva	9/05/2017	DIX Léa	16/06/2017	CHAREF Ziyad	8/07/2017
BOURQUIN Malik	10/05/2017	RANDAZZO Valentino	16/06/2017	ESSAHELI Yanis	8/07/2017
ACHTEN Raphaëlle	13/05/2017	KAABI Ranya	16/06/2017	LO MANTO Emma	9/07/2017
NASER Eden	14/05/2017	CICALA Matteo	17/06/2017	DELAITTE NOEL Timaël	11/07/2017
GALANTE Giulia	15/05/2017	ESSAHELI Inaya	17/06/2017	SALTALAMACCHIA Livio	12/07/2017
VAN SNICK Emelyne	15/05/2017	GAZALI Malik	18/06/2017	BELOMB Ralph	13/07/2017
DECARO Elisa	16/05/2017	PURNOT Leana	19/06/2017	KASUZA KABLA Sarah	13/07/2017
WILLE Tom	19/05/2017	THONAR Alix	21/06/2017	EL MANOUCHI Assia	16/07/2017
SCHUILEN Julia	19/05/2017	DJADA Rose	21/06/2017	BUKA LUMBALA Yohanna	17/07/2017
SCHUILEN Maëva	19/05/2017	GONCALVES Nyatepe	21/06/2017	DELESPINETTE Manon	19/07/2017
GÜMÜSSOY Elina	20/05/2017	FRISINA Giulia	22/06/2017	CRAPANZANO Danilo	21/07/2017
ÂJAJA Neïla	23/05/2017	MAGHIN Ary	23/06/2017	CHOJNOWSKA Franciszek	21/07/2017
BEN MOHAMED Ayoub	25/05/2017	MARCON RIZZO Elena	23/06/2017	LEDANT Cyril	25/07/2017
VALENTIN Emma	26/05/2017	BORSU Eliott	25/06/2017	EL MAZARI Mayssa	25/07/2017
JARMOUNI Lucie	28/05/2017	ALIC Dzenan	27/06/2017	RENKIN Carl	26/07/2017
VERVECKEN Athya	29/05/2017	RUSSO Thomas	28/06/2017	MUNI Julian	27/07/2017
EL ABBASSI Ylyes	30/05/2017	AKTAN Eden	29/06/2017	DKHISSI Mohamed	2/08/2017
KHUC Basile	30/05/2017	NAÏT MOUSSA Aliyah	29/06/2017	GARCIA Noah	5/08/2017
GRANDJEAN Léna	30/05/2017	DO Alexis Bao-Tinh	30/06/2017	GARCIA Luca	5/08/2017
CEVEN Gabriel	31/05/2017	MAAREF Nour	2/07/2017	CERVATO Ema	10/08/2017
FRANSSSEN Enora	4/06/2017	DECAMPS Esteban	2/07/2017	VILLE Louis	10/08/2017
STEFANOVIC Austeja	5/06/2017	THACI Erza	3/07/2017	EL HAMDY Yassine	16/08/2017
BERNARD DICHIARA Adriana	7/06/2017	DAERDEN Pauline	4/07/2017		

MARIAGES

MASSIN Jean-Michel & RAHIER Isabelle	Le 15 avril 2017	RENERKEN Alexandre & MONASTRA Priscilla	Le 17 juin 2017
SMETS Paul & NGUETSOP NGUEPI Madeleine	Le 15 avril 2017	DEHAZE Laurent & BERTRAND Caroline	Le 17 juin 2017
TROISFONTAINES Olivier & SNAKERS Stéphanie	Le 15 avril 2017	VANMOL Thierry & CORBEAU Marguerite-Marie	Le 23 juin 2017
AISSATI Zakari & BOURAS Chaymaa	Le 25 avril 2017	AGNELLO Calogero & SALDIGLORIA Giuliana	Le 24 juin 2017
CASTIGLIONE Luciano & CAMPANA Carine	Le 06 mai 2017	LOFORTE Salvatore & ALFANO Laura	Le 24 juin 2017
GÉRARDY François & BASTIN Séverine	Le 06 mai 2017	DIZELLE Benoît & BODSON Jessica	Le 24 juin 2017
COLLARD Henri & LEJEUNE Claudine	Le 12 mai 2017	CEYLAN Burak & MELLAL Anissa	Le 24 juin 2017
VANGRIECKEN Daniel & FRÈRE Aline	Le 13 mai 2017	DIAS Geoffrey & ZANDECKI Sabrina	Le 01 juillet 2017
DOGAN Sükrü & GROUZ Hajar	Le 13 mai 2017	HACCOURT Eric & TOMBU Aurore	Le 01 juillet 2017
SCHURGERS Thierry & MARTIN Carine	Le 19 mai 2017	MISSOTTEN Manuel & SALMON Aurélie	Le 01 juillet 2017
VOS Stéphane & GROSJEAN Kelly	Le 20 mai 2017	AL MANSOURI Adib & AITMOUSSA Khadija	Le 01 juillet 2017
BUATU Mananga & PAUWELS Sharon	Le 20 mai 2017	LOUWET Davy & HUMBLETT Steffi	Le 07 juillet 2017
SNYTSERS Jean & KEPPEMME Maria	Le 30 mai 2017	GANCI Francesco & FALZONE Stéphanie	Le 08 juillet 2017
DEDRY Alain & VANKAN Danièle	Le 03 juin 2017	GANCI Paolo & THIBO Julie	Le 14 juillet 2017
DELHAES Bernard & LEDENT Patricia	Le 03 juin 2017	BUCUR Mihai-Sebastian & AYDIN Munire	Le 14 juillet 2017
ZANCONATO Damien & TSOOUNGUI Elvie	Le 03 juin 2017	CARA Geoffrey & DEGIVE Agnès	Le 15 juillet 2017
LEO Toni & CORRADO Catherina	Le 03 juin 2017	LO BIANCO Tony & CHAPUIS Amandine	Le 15 juillet 2017
MAMAY Ercan & AKTAN Elisabeth	Le 03 juin 2017	PINTE Arnaud & MALHERBE Vanessa	Le 22 juillet 2017
ALBA Giuseppe & CARUSO Mélissa	Le 03 juin 2017	PETRY Christian & BALBINOT Madalena	Le 24 juillet 2017
WIKET Arnaud & DUMON Sarah	Le 10 juin 2017	PÂQUES Didier & AMORIGE Patrizia	Le 29 juillet 2017
CARAMAZZA Sébastien & ROME Véronique	Le 10 juin 2017	PARDO David & MACCIO Rachel	Le 05 août 2017
NICOLAS Dany & HASOPPE Estelle	Le 10 juin 2017	ROUSEN-STASSART Benoît & NDEM A ZOCK Jenny	Le 05 août 2017
KOCAOGLU Ibrahim & BAKSI Gönül	Le 10 juin 2017	FRANÇOIS Laurent & SANCHEZ CALVA Priscilla	Le 05 août 2017
CLOOTEN Jean Paul & GUISSARD Monique	Le 17 juin 2017	KÛLAHCI Gabriel & MARSIN Isabelle	Le 05 août 2017

DÉCÈS

ALAIMO Stefano, 18/6/1947 - 5/7/2017	Ans	KREEVELS Roland, 14/6/1934 - 12/5/2017	Alleur
ALBERT André, 21/2/1944 - 17/7/2017	Ans	LAMBERT André, 6/2/1930 - 17/7/2017	Alleur
ALBERT Valérie, 29/10/1979 - 1/7/2017	Alleur	LEJEAR Marie, 20/1/1921 - 16/5/2017	Alleur
ANDRÉ René, 15/5/1929 - 2/8/2017	Ans	LÉONARD Maximilienne, 26/11/1926 - 3/5/2017	Alleur
BARBIER Jean, 14/3/1925 - 2/5/2017	Alleur	LEROY Pierre, 12/12/1929 - 26/5/2017	Loncin
BARSI Henri, 28/12/1951 - 24/8/2017	Ans	MAISSE Aimé, 19/6/1935 - 20/6/2017	Ans
BARTHOLOMÉ Clément, 2/8/1934 - 31/5/2017	Ans	MASSART Joséphine, 1/5/1945 - 10/7/2017	Alleur
BLACHARSCKI Ceslaw, 17/1/1942 - 1/7/2017	Ans	MEDERY Jean, 6/3/1943 - 1/5/2017	Ans
BOELET Monique, 29/3/1947 - 7/5/2017	Ans	MÉLON Jeannine, 5/10/1933 - 8/7/2017	Loncin
BOUFFLETTE Fernand, 27/12/1950 - 5/5/2017	Loncin	MESTREZ Sabine, 5/5/1960 - 10/5/2017	Ans
BOURGUIGNON Luc, 5/12/1954 - 1/5/2017	Alleur	MIFTARI Shaban, 15/1/1941 - 2/8/2017	Ans
BOUTAGUIA Mohamed, 6/10/1955 - 7/8/2017	Ans	MORTIER Charles, 4/7/1941 - 30/5/2017	Ans
CAVAS Isa, en 1929 - 6/7/2017	Ans	MÜLLER Micheline, 1/9/1946 - 26/7/2017	Ans
CHEVIGNÉ Philippe, 5/9/1950 - 28/7/2017	Loncin	ONGENA Bernard, 6/8/1943 - 26/7/2017	Alleur
COLLARD Jean-Marc, 29/11/1970 - 29/5/2017	Xhendremael	ORY Michel, 5/8/1960 - 7/6/2017	Ans
COX Marcel, 8/8/1951 - 14/7/2017	Ans	PALUMBO Diego, 16/6/1974 - 6/5/2017	Ans
CROMMEN Jean, 16/1/1928 - 31/7/2017	Ans	PAQUE Léon, 24/3/1943 - 21/7/2017	Ans
CRUTSENS Paul, 18/2/1936 - 17/7/2017	Xhendremael	PATUANO Nicoletta, 23/7/1925 - 12/5/2017	Ans
DAHMEN Simonne, 13/2/1931 - 5/7/2017	Alleur	PIGEON Armand, 12/8/1939 - 15/5/2017	Xhendremael
DE BEMELS Jules, 10/9/1923 - 1/8/2017	Ans	PIPELART Jean, 17/4/1938 - 10/5/2017	Alleur
DELAEY Madeleine, 23/7/1926 - 10/6/2017	Ans	PONCELET Marguerite, 9/7/1948 - 28/5/2017	Alleur
DELEUZE Robert, 30/8/1938 - 30/5/2017	Loncin	RONGÉ Luc, 2/6/1951 - 17/5/2017	Ans
DELTOUR Fabienne, 13/5/1958 - 31/5/2017	Xhendremael	SALMONT Jeanny, 4/9/1925 - 3/8/2017	Alleur
DI SIMONE Gaetano, 10/3/1949 - 3/5/2017	Loncin	SCHOENMAEKERS Lucienne, 19/4/1934 - 28/6/2017	Loncin
DUBÉ Raymond, 28/5/1935 - 1/8/2017	Ans	TABURY Georges, 15/5/1941 - 17/6/2017	Ans
DUCHATEAU Michel, 10/9/1947 - 13/7/2017	Alleur	TINEBRA Diega, 14/7/1938 - 3/8/2017	Ans
FISCHER Gertrud, 29/3/1931 - 4/5/2017	Xhendremael	VAN WANGHE Pierre, 1/5/1922 - 17/5/2017	Loncin
FLORKIN Denise, 9/2/1919 - 23/7/2017	Alleur	VANBELLINGEN Denise, 30/7/1922 - 9/6/2017	Alleur
FRAIKIN Marceline, 18/9/1926 - 11/7/2017	Loncin	VANEKAN Henri, 29/8/1934 - 28/7/2017	Loncin
GAVAZZI Jenny, 8/5/1923 - 3/6/2017	Ans	VANHEUKELOM José, 23/3/1958 - 27/7/2017	Alleur
GERADON Jean, 9/1/1936 - 3/7/2017	Alleur	VANMUNSTER Emile, 23/5/1933 - 20/6/2017	Alleur
GREVESSE Marc, 8/6/1956 - 17/5/2017	Loncin	VASSART Michel, 8/7/1952 - 4/8/2017	Alleur
HANSON Jeanne, 23/12/1924 - 8/7/2017	Ans	VOORJANS Barbara, 14/5/1942 - 5/6/2017	Ans
HEUSCHEN Hubertine, 12/1/1931 - 24/7/2017	Ans	WAGENER Marie-Thérèse, 8/9/1942 - 5/7/2017	Ans
IGLESIAS ARIAS Sara, 26/7/1926 - 23/6/2017	Ans	WASEIGE Lambert, 30/5/1930 - 11/5/2017	Ans
IPPOLITO Cosimo, 12/7/1962 - 20/7/2017	Ans	WAUTERS Roger, 8/6/1938 - 4/7/2017	Ans
JOLY Claude, 25/11/1949 - 3/6/2017	Ans	WELLIQUET Joseph, 5/7/1924 - 13/7/2017	Ans
KAPUSCINSKI Louis, 26/11/1939 - 5/5/2017	Alleur	ZEEVAERT Claude, 1/11/1949 - 19/5/2017	Ans
KARLER Jenny, 22/2/1927 - 20/6/2017	Loncin		

Nathalie DUBOIS, Echevine de la Jeunesse :



Animations et encadrement magique, un leitmotiv qui dessine l'ÉTÉ de nos plus jeunes.

Après avoir terminé l'année scolaire 2016 – 2017 en beauté, l'Echevinat de l'Instruction publique et de la Jeunesse, a poursuivi son action sans trêve estivale.

Dixit, Madame Nathalie Dubois, Echevine en charge de ces compétences, « le bilan est exceptionnel ». L'Echevinat a, en effet, organisé, au cours des vacances scolaires, les animations de plein air destinées à nos plus jeunes. 2200 enfants entre 3 et 12 ans ont ainsi fréquenté les 4 sessions d'animations estivales réparties sur 6 sites communaux. 130 animateurs, qualifiés et expérimentés, composés notamment d'enseignants et d'étudiants brevetés, étaient à la manœuvre. Ce bataillon de professionnels dévoués, partiellement mis en place lors des congés de Toussaint, Noël, Carnaval et Pâques, s'est pleinement déployé au cours de l'été au service de nos enfants. Activités manuelles et sportives, plaine de jeux, ateliers divers, et excursions variées : tout a été mis en place pour qu'ils profitent pleinement de leurs congés. Un programme de rattrapage scolaire organisé en matinée a également accueilli une vingtaine d'entr' eux pour leur permettre de se préparer pour la rentrée. L'après-midi, ils participaient aux activités de loisirs. Cerise sur le gâteau, ce vaste programme d'animations reconnu par l'ONE vient de recevoir un nouvel agrément pour une période de trois années. Complémentairement à cet ambitieux programme, un partenariat développé avec la province de Liège a permis l'augmentation de l'offre dans le cadre de l'opération **Vacances actives**. Un atelier : « **La cuisine des contes de fée** » pour les 4 à 6 ans a ainsi également été mis en place du 31/07 au 04/08. Et pour parfaire le modèle, alors que l'été touchera à sa fin, 5 enfants (âgés entre 6 et 12 ans) pourront participer aux ateliers magie et sculpture de ballons mis en place (entre 16h et 18h) dans le cadre du spectacle « **Le Plus Grand Cabaret Ansois** », qui sera organisé le samedi 16 septembre 2017 au Centre culturel d'Ans, place des Anciens Combattants à Alleur. (Renseignements : franco@festivans.be – www.festivans.be) Pour cette première édition, plusieurs artistes de renom : Le Centre culturel, vibrera sous les imitations de Fabien Le Castel, tremblera avec les contorsions de Liu Xin, se délectera de l'humour de Jovany, s'émerveillera

CENTRE CULTUREL D'ALLEUR
16/09/2017

Le plus grand Cabaret Ansois

AVEC
CARLOS VAQUERA * FABIAN LE CASTEL
DRAGO OLIVIER MARICOUX LIU XIN
JOVANY CARL VALENTIN & ...

ENTRE 16 et 18 HEURES
Les Ateliers Magiques

ENTRE 20 et 23 HEURES
Le plus grand Cabaret Ansois

TARIFS

APRES-MIDI & SPECTACLE Entrée : 30 € - de 12 ans: 6 €	SPECTACLE SEUL Entrée : 25 € 6 < 12 ans: 8 € - de 6 ans: gratuit
---	---

by VISUAL PROJECT
Info & Réservation : franco@festivans.be
0486 25 90 73
WWW.FESTIVANS.BE

EN COLLABORATION AVEC LA COMMUNE D'ANS SON BOURGEMESTRE GREGORY PHILIPPIN ET L'ECHIVINE DE LA JEUNESSE NATHALIE DUBOIS

avec les tours de magie de Drago, d'Olivier Maricoux et de Carl Valentin tandis que Sandman hypnotisera la foule le tout sous la présentation du prestigieux Carlos Vaquera, l'animateur vedette de l'émission « Pour la Gloire » sur la RTBF mais aussi membre du jury de « Belgium's Got Talent » sur RTL-TVI. Les participants aux ateliers auront accès à ce spectacle féérique et pourront y inviter deux adultes de leur choix. Comment être sélectionné ? En participant au Concours organisé à cet effet pardi ! Les gagnants seront tirés au sort.

Nathalie DUBOIS, Echevine en charge de l'Enseignement, de la Crèche, de l'Enfance et de la Jeunesse, des Centres communaux de Jeux de Vacances. Contact : 04 247 72 32 (Jérôme Renette) Courriel : nathalie.dubois@ans-commune.be

CONCOURS ORGANISÉ DANS LE CADRE DU PLUS GRAND CABARET ANSOIS

RÈGLEMENT

Art. 1 : Le concours est organisé du 7 au 14 septembre 2017. Art.2 : Les participants (entre 6 et 12 ans) doivent remplir le questionnaire ci-dessous. Art. 3 : Chaque participant ne peut remplir qu'un seul questionnaire. Art. 4 : Les questionnaires doivent être envoyés à l'adresse mail suivante : instruction@ans-commune.be. Art. 5 : Un tirage au sort, parmi les questionnaires remplis correctement, sera effectué le vendredi 15 septembre 2017 au sein du Service de l'Instruction publique de la Commune d'Ans. Il permettra de désigner les gagnants. Les gagnants seront également avertis par retour de mail. Art. 6 : Les lots consistent en 10 places afin d'assister au plus Grand Cabaret Ansois.

QUESTIONS

NOM : PRÉNOM : Date de naissance :

- | | | | | |
|--|--|--|--|--|
| 1. Sur quelle chaine de télévision belge Carlos Vaquera a-t' il sévi ? : | 2. Quelle célèbre émission a lancé la carrière de Fabien le Castel ? : | 3. Qu'est-ce que l'escapologie ? : | 4. Quel est le vrai nom de Messmer ? : | 5. En quelle année David Guetta est-il venu la dernière fois à ANS ? : |
| <input type="checkbox"/> la RTBF | <input type="checkbox"/> Graine de Stars | <input type="checkbox"/> une technique de dressage des équidés | <input type="checkbox"/> Dominique Weber | <input type="checkbox"/> 2014 |
| <input type="checkbox"/> VTM | <input type="checkbox"/> La France a un incroyable talent | <input type="checkbox"/> l'étude des écharpes | <input type="checkbox"/> Éric Normandin | <input type="checkbox"/> 2015 |
| <input type="checkbox"/> RTC TELE LIEGE | <input type="checkbox"/> Nouvelle Star | <input type="checkbox"/> l'art de l'évasion | <input type="checkbox"/> David Cox | <input type="checkbox"/> 2016 |



Robert Grosch, Échevin de l'Énergie :

Mettre toute son énergie dans... **l'énergie!**

La recomposition du collège communal, qui a suivi le départ de Stéphane Moreau et la désignation de Grégory Philippin en tant que nouveau bourgmestre, ont provoqué la redistribution de certaines attributions entre les différents échevins.

C'est ainsi que depuis le 7 juillet la politique énergétique communale s'est ajoutée aux attributions que j'assume depuis cinq ans, à savoir les finances communales et le développement durable. C'est une nouvelle matière que j'assumerai avec une grande motivation !

D'abord, la consommation d'énergie est un domaine qui m'intéresse particulièrement, car il concerne un aspect essentiel de la vie en société auquel tous les responsables politiques doivent être particulièrement attentifs. Les enjeux sont en effet capitaux, de la santé des citoyens à l'avenir de notre planète, en passant par une gestion rigoureuse des deniers publics.

Ensuite, cette nouvelle matière s'intègre parfaitement à celles qui m'ont été confiées en 2012 car la politique énergétique est une composante incontournable du développement durable.

En outre, comme vous le constaterez sur le tableau ci-contre, les dépenses d'énergie représentent une charge importante qui s'élève à près de 20% des frais de fonctionnement de la commune. L'on y épinglera plus particulièrement le coût de l'éclairage public. Il y a là matière à réflexion et... actions !

Compte 2016		
	Électricité	Chauffage
Éclairage public	314.977 €	
Écoles	139.493 €	141.702 €
Château de Waroux, Fort de Loncin, Salles des Fêtes	54.895 €	45.241 €
Bâtiments administratifs et dépôts	49.569 €	44.243 €
Crèche	17.366 €	13.382 €
Bibliothèques	8.094 €	12.545 €
Signalisation routière	7.627 €	
Cimetières	4.693 €	
Station pompage	4.242 €	
Parcs et plantations	2.602 €	
Divers	1.260 €	
Sous-total	604.818 €	257.113 €
Total électricité + chauffage	861.930 €	
Total frais de fonctionnement	4.339.854 €	
Quote-part électricité + chauffage	19,86 %	



Aides européennes et régionales

Depuis le début de la législature, le collège communal, sous l'égide de Grégory Philippin en sa qualité d'échevin responsable, a mené une politique énergétique proactive, en prônant sans a priori idéologique mais avec réalisme, une utilisation rationnelle de l'énergie dans les bâtiments communaux. Je vais évidemment poursuivre dans cette voie !

Il faut savoir qu'en 2008, la Commission européenne a lancé «*la Convention des Maires*» afin de soutenir financièrement les efforts déployés par les autorités locales dans la mise en œuvre de politiques d'énergie durables sur leur territoire. Pour y adhérer, les communes candidates, dont la nôtre, se sont engagées, dans un premier temps, à réduire leurs émissions de CO₂ de 20% minimum d'ici 2020 et de tout mettre en œuvre pour contribuer à l'atténuation du changement climatique.

En outre, depuis 2012, le programme POLLEC (Politique locale énergie-climat), mené à l'initiative et avec le soutien du gouvernement wallon, permet aux communes de Wallonie de bénéficier d'un soutien financier et méthodologique pour l'élaboration et la concrétisation de plans d'actions en faveur de l'énergie durable.

Grâce à ces aides, notre commune a lancé depuis 2013 un vaste plan de remplacement des chaudières dans les bâtiments publics. Sept d'entre elles ont déjà été changées et cinq autres le seront d'ici la fin de 2017. Les systèmes d'éclairage de l'école Lonay et du Centre sportif de Loncin ont été complètement réhabilités et en ce qui concerne l'éclairage public, un programme de passage au LED a été initié et est déjà concrétisé dans le parc de la Résistance à Alleur, ainsi que dans certaines rues, notamment les rues Monfort, d'Othée et du Cimetière. Enfin, cinq véhicules électriques, dont un utilitaire, ont été acquis par la commune.

Robert Grosch, Echevin en charge des Finances, du Budget, de l'Énergie, des Nouvelles Technologies, du Développement durable, de la Tutelle du CPAS et de la Régie foncière

Contact : 04 247 72 65

Courriel : robert.grosch@ans-commune.be

Permanences : Sur rendez-vous

Trois nouvelles initiatives d'ici fin 2018

Cette politique sera poursuivie d'ici la fin de la législature. De plus, nous envisageons de mener 3 importantes études de marché, à savoir pour les travaux de **rénovation des toitures** des bâtiments communaux, en vue d'une meilleure isolation, pour la **généralisation de l'éclairage LED** dans l'éclairage public et, enfin, pour la réalisation d'une thermographie aérienne de la commune. De quoi s'agit-il ? Un avion muni de capteurs à infrarouge photographiera la totalité du territoire communal et enregistrera les déperditions de chaleur de tous les bâtiments, qu'ils soient privés ou publics. Un vrai service aux citoyens ansois qui pourront ainsi s'informer sur la situation énergétique de leur habitation et bénéficier des conseils adéquats pour d'éventuels aménagements.

Plus que jamais, la commune d'Ans est décidée à mener une politique énergétique volontariste, conciliant à la fois qualité de vie et maîtrise du coût financier.





Henri Huygen, Échevin de l'Emploi :

La Maison de l'Emploi, un **outil hors norme** à destination des Ansoises et des Ansois

Il suffit de regarder les informations dans les médias pour se rendre compte que la crise économique est loin d'être terminée et que des milliers de personnes de tous âges en souffrent au quotidien. Comment trouver ou retrouver un emploi ? Comment s'informer ? Comment s'y retrouver au niveau administratif ? Autant de questions auxquelles les Conseillers de la Maison de l'Emploi d'Ans répondent au quotidien...

Ans-Infos : Pourriez-vous nous décrire dans les grandes lignes l'histoire et la raison d'être de cette structure ?

Henri Huygen : En fait, la maison de l'emploi a été créée en 2004 en partenariat avec trois entités publiques qui sont le FOREM (Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi), le CPAS d'Ans et, bien entendu, la Commune d'Ans.

Le but de la ministre de l'époque, M^{me} Maria Arena était de renforcer l'efficacité sur le terrain du Forem par la création en local de ce type de maison.

Les instances communales mettaient quant à elles, par exemple, des infrastructures à disposition.

Tout ceci s'effectue dans le cadre d'une convention entre les susdits partenaires.

En fonction de mes attributions scabinales notamment l'emploi et les Affaires sociales, je préside cette structure tant au niveau du comité de travail restreint (administration, orientation, décision) que par rapport au Comité d'accompagnement local d'avis, élargi à d'autres partenaires impliqués aussi dans les questions d'emplois.

Il s'agit ici, stricto d'une fonction « intégrée » à mes responsabilités scabinales.

Ans-Infos : Les résultats sont-ils à la hauteur de vos espérances ?

Henri Huygen : La moyenne mensuelle de fréquentation de la Maison de l'Emploi d'Ans est l'une des plus importantes enregistrées en Région Wallonne.

Ceci s'explique par :

- une très bonne localisation stratégique, rue des Écoles n°5, qui permet indubitablement aux personnes chômeuses ou en recherche d'un emploi de ne pas descendre à Liège. Peu de communes ont ce type d'implantation sur leur territoire.
- l'équipe mise en place par le Forem à Ans est parmi les plus compétentes et accueillantes dicit notamment des personnes fréquentant notre Maison de l'Emploi.

Au cours de l'année dernière, c'est en moyenne 13 000 visites qui ont été enregistrées au sein de la structure ansoise, ce chiffre concerne approximativement une aide apportée à 3700 personnes dont 52,1 % de dames... Ces chiffres parlent d'eux-mêmes. Informations complémentaires page 23.

En sus, comme déjà précisé précédemment, un écrivain public y tient depuis 2013 des permanences, et ce, dans le cadre du Plan de cohésion sociale. Celles-ci ont lieu tous les mardis et samedis, de 9 h à 12 h 30.

Henri Huygen, Echevin de l'Emploi, des Affaires sociales, du 3^e Age, de l'Environnement, de la Santé, de la Prévention et de l'Egalité des Chances.

Secrétariat général : Bureau des Affaires sociales,
M^{me} Nadine Vandevienne : 04 247 72 94

Mail : nadine.vandevienne@ans-commune.be





*Jean-François Bourlet,
Président du CPAS en charge de l'Urbanisme :*

HABITER À ANS

Le logement : voilà bien une préoccupation essentielle et prioritaire pour tout citoyen et toute famille. Que ce soit en qualité de propriétaire-habitant, d'investisseur ou encore de locataire, le choix du type de logement n'est pas seulement conditionné par les envies, les goûts, les besoins ou encore les possibilités financières du candidat. Il devra, même dans une situation ou dans un lieu qu'il considère idéal, tenir compte d'un certain nombre de contingences liées au voisinage et au quartier et imposées par les pouvoirs publics vu la spécificité du quartier voire de la rue (commerciale, résidentielle, etc.), l'aspect esthétique, la mobilité, le stationnement ; cette liste n'étant malheureusement pas exhaustive.

Dans tout ce contexte, pour le logement qui doit être construit, être aménagé ou encore être rénové, inévitablement un certain nombre de démarches souvent compliquées et fastidieuses s'ajoutent aux exigences financières parfois inconciliables.

La qualité du bâti en fonction de tous ces éléments, doit donc être la préoccupation principale du Service de l'Urbanisme de la commune qui est chargé d'accueillir certaines demandes en matière de construction et d'habitation, de les traiter avec d'autres services et de permettre au Collège Communal de délivrer ou de refuser les autorisations demandées.

En cas de refus, toute une procédure est alors mise en place avec des recours qui permettent de soumettre le dossier devant une instance supérieure où la commune, représentée par son service de l'urbanisme, et le candidat malheureux devront s'expliquer.

Comme vous le lirez dans un chapitre suivant, les mécanismes en matière d'urbanisme ont été modifiés considérablement depuis le 1^{er} juin 2017. Le CWATUP a donc été remplacé par le CoDT. Actuellement, puisque les dossiers sont différemment traités en fonction de leur introduction soit suivant le CWATUP, soit suivant le CoDT, avec des délais différents et des démarches différentes, la tâche de l'urbanisme est encore plus complexe.

La Commune d'ANS, sur toute son étendue, présente différents types de logements extrêmement variés qui ne peuvent pas être traités de la même manière. En effet, du bas de la Côte d'Ans jusqu'aux limites de la Hesbaye, nous rencontrons des quartiers très différents qui vont inévitablement impliquer des décisions différentes pour que chaque demande s'adapte au cadre existant. Il n'est pas possible de présenter un projet identique dans un quartier ancien d'habitations mitoyennes avec souvent des voiries étroites et dans un quartier résidentiel où les propriétés sont beaucoup plus larges, présentent des immeubles à 4 façades avec des entrées latérales. Il n'est pas possible d'envisager une implantation commerciale, même petite, dans des quartiers composés uniquement d'immeubles de logement ne disposant pas de garage ou ne disposant que d'un emplacement de parking à rue, vu les difficultés de mobilité

que cela entraînerait. A ce sujet, à titre d'exemple d'exigence à prendre en considération, l'Urbanisme considère généralement que pour tout nouveau projet que ce soit de construction ou d'aménagement d'anciens immeubles, deux emplacements de stationnement par logement doivent être imposés. Dans des rues moins densifiées, le stationnement pour une voiture et demie (par exemple, trois emplacements de parking pour deux logements) est accepté.

C'est donc une mission extrêmement importante que les services de l'Urbanisme doivent prendre en charge que ce soit pour un projet de peu d'importance ou pour tout complexe immobilier voire même une zone industrielle ou commerciale. Au cours de ces derniers mois, la Commune d'ANS connaît justement un phénomène aussi réjouissant que prometteur.

En effet, des projets immobiliers d'importance, c'est-à-dire de quartiers ou d'immeubles de plus de dix logements, se développent. Certains sont déjà extrêmement avancés, d'autres sont toujours à l'état de discussions, mais en tout cas, si ceux actuellement sur les bureaux de l'urbanisme se concrétisent dans les prochains mois voire dans les prochaines années, le visage général de la commune et plus spécialement dans un certain nombre de quartiers qui méritaient un sérieux rajeunissement, va être considérablement modifié.

En voici une liste qui n'est pas exhaustive et aborde en premier lieu sommairement les projets qui sont déjà bien avancés. Nous ferons simplement allusion, sans précipitation, à ceux qui sont en état de négociations.

Quoi qu'il en soit, le bilan de tous ces projets devrait permettre d'accroître l'habitat de qualité de plus de 750 unités, étant entendu qu'il s'agit ici uniquement d'investissements privés ; aucun des projets n'implique des pouvoirs publics et plus spécialement la Société de Logement du Plateau ; cette dernière, dont la vocation est le logement social, dispose sur la Commune d'ANS, d'un quota largement suffisant et l'ensemble de son patrimoine vient de faire l'objet au cours de ces dernières années, d'une rénovation en profondeur, ce qui a déjà amélioré l'aspect de plusieurs quartiers.

A / Permis délivrés :

- Transformation d'une ferme et création d'un logement supplémentaire, soit 10 logements, rue Matthias, n°2 à Ans-Xhendremael.
- Ensemble de 52 habitations unifamiliales et de 27 appartements rue du Roua à Ans.
- Ensemble de 3 immeubles à appartements, soit 45 unités, place des Anciens Combattants, n°1 à Alleur.
- Construction d'un complexe de logements Esplanade de la Légia à Ans – soit 28 logements supplémentaires.
- Ensemble de 13 maisons de 39 appartements groupés rue Haut Douy à Ans.
- Immeuble de 9 appartements et 3 maisons rue d'Italie à Ans.

B / Permis en cours :

- Ensemble de 29 appartements avec ilot intérieur donnant sur la rue Pasteur et sur la rue du Général Leman à Ans.
- Ensemble de 12 logements sécurisés pour personnes âgées rue de Fêchereux à Xhendremael.
- Ensemble de 40 maisons et 9 immeubles comprenant 84 appartements rue Haut Douy à Ans.
- Transformation d'un atelier de marbrerie et d'un immeuble en 26 logements rue de Jemeppe à Loncin.

C / Avant-projets :

- Nouvelle Route à Xhendremael : 47 logements en 2 phases.
- Eco-quartier rue Monfort à Ans (250 logements).
- Rue du Zoning à Ans : 2 ensembles de logements voisins de plus de 50 logements.
- Chaussée du Roi Albert à Alleur : ensemble de 12 à 13 logements.
- Rue de Jemeppe à Loncin : construction d'un immeuble de 10 appartements.
- Rue Nicolas Kinet et rue du Ruisseau à Ans : construction d'immeubles à appartements (31 logements).



Jean-François Bourlet, Président du CPAS, en charge de l'Urbanisme et des Affaires économiques.

Contact Gwenaëlle Faccinetto : 04 247 72 43.

Mail : gwenaelle.faccinetto@ans-commune.be



Jean-François Bourlet,
Président du CPAS en charge de l'Urbanisme :

Une nouvelle législation wallonne en matière d'urbanisme

Depuis le 1^{er} juin 2017, la législation wallonne en matière d'urbanisme a connu des changements.

Ces changements poursuivent un objectif de simplification et d'accélération des procédures au bénéfice des citoyens, des entreprises et des autorités publiques.

Ainsi, le Code du développement territorial (ci-après « CoDT ») est le nouvel outil qui reprend les règles applicables en matière d'urbanisme. Vous pourrez consulter gratuitement ces nouvelles règles sur le site <https://wallex.wallonie.be/> (CoDT (Partie décrétales) et (Partie réglementaire))

Nous épinglons ci-dessous quelques changements qui s'appliquent à partir du 1^{er} juin 2017 à tout projet de travaux :

1. Dispense de permis

Les dispenses de permis ainsi que les dispenses de concours d'un architecte sont élargies. Ainsi, **sous le respect de conditions strictes**, certains projets ne nécessiteront dorénavant plus l'obtention d'un permis d'urbanisme et/ou du concours d'un architecte.

A titre d'exemples, les travaux suivants sont dispensés du permis d'urbanisme et ne requièrent pas l'intervention obligatoire d'un architecte :

- Le remplacement de portes ou de châssis par des portes ou des châssis visant à atteindre les normes énergétiques en vigueur ;
- Le placement d'une véranda s'il n'existe pas d'autre véranda, ni de volume secondaire sur la propriété.

En outre, la véranda devra rencontrer les conditions suivantes :

- La véranda doit être érigée en contiguïté avec un bâtiment existant, à l'arrière de ce bâtiment par rapport à la voirie de dessertes ;
- La véranda doit s'implanter à 2 m minimum de la limite mitoyenne ;
- La superficie maximale est de 40 m² ;
- La véranda ne peut comporter d'étage ;
- La hauteur doit être inférieure au bâtiment principal et inférieure à :
 - 3 m sous corniche et ;
 - 5 m au faîte et ;
 - 3,20 m à l'acrotère, le cas échéant

Nous vous conseillons de prendre contact avec nos services afin de vous assurer que votre projet peut être réalisé sans permis et/ou sans l'aide d'un architecte.

2. La réunion de projet

Le CoDT prévoit la possibilité pour le demandeur de permis de solliciter une réunion de projet avec le service urbanisme de sa commune.

Le but de cette réunion est de permettre au demandeur de présenter son projet au service de l'urbanisme et, en collaboration avec ce dernier, de l'améliorer avant le dépôt de la demande de permis.

Dans un souci d'efficacité, nous vous encourageons à solliciter une telle réunion avec nos services dont les coordonnées sont reprises ci-dessous.

3. Information de l'état d'avancement de la procédure

Le demandeur de permis ainsi que son architecte sont systématiquement informés du délai dans lequel une décision sera rendue comme des différentes étapes du traitement de la demande.

De cette manière, tous les intervenants pourront suivre l'évolution du dossier et veiller au respect des délais ;

4. Délai de rigueur

Le CoDT impose désormais aux autorités communales de rendre une décision dans un délai dit « de rigueur ».

Cela veut dire que si la décision n'est pas rendue dans le délai imparti alors l'autorité communale perd sa compétence. C'est alors le fonctionnaire délégué ou le Gouvernement wallon qui a la charge de prendre la décision.

Conscient de la complexité de la matière, nos agents sont à votre écoute pour tout renseignement soit par téléphone au 04 247 72 42 ou par mail à l'adresse urbanisme@ans-commune.be.

Nous profitons de ces quelques lignes pour vous rappeler que les bureaux du service de l'urbanisme sont accessibles :

- tous les lundis de 14 h à 16 h ;
- tous les mardis et jeudis de 9 h à 12 h ;
- tous les jeudis de 17 h à 19 h (à l'exception des mois de juillet et août) ;

Gwenaëlle Faccinnetto, architecte, gwenaëlle.faccinnetto@ans-commune.be
Manal Chatar, juriste, manal.chatar@ans-commune.be



Philippe Saive, Echevin des Travaux :

C'est la **bonne saison** pour les **travaux**, y compris à **Xhendremael**...

Depuis quelques semaines, les usagers de la route sont confrontés à de nombreux chantiers.

La Région wallonne s'en donne à cœur joie sur les voiries qu'elle gère et, notamment pour ce qui concerne Ans, sur l'autoroute A602 où la rénovation du revêtement est, à l'heure d'écrire ces lignes, en cours.

Mais la Commune d'Ans est aussi gestionnaire de nombreux kilomètres de voiries et d'autres espaces publics et, bien entendu, elle entretient ce domaine public indispensable à tout ou partie de la population.

De nombreuses artères ansoises ont ainsi été rénovées dans un passé plus ou moins proche. D'autres doivent subir un lifting. Certains chantiers sont en cours et d'autres sont proches de débiter.

C'est le cas pour Xhendremael où les investissements sont multiples.

1. **L'escalier du cimetière.** Commencer par ce chantier est logique puisque, en ce 16 août, il est terminé. Ces travaux, consistaient à rénover l'escalier qui mène au cimetière et à l'église Saint-Georges qui le jouxte. Les marches ne permettaient en effet plus un usage sécurisé, a fortiori pour les personnes moins valides. Le coût du chantier s'est élevé à 90.669,36 € tvac.
2. La **Nouvelle Route** qui relie la rue de Juprelle à la rue Tichette va prochainement subir une importante rénovation de façade à façade. Sont donc concernés, les trottoirs, l'espace de circulation automobile mais également l'éclairage

public. L'occasion de mettre ce dernier au goût du jour tout en permettant des économies d'énergie. Le délai de réalisation de ces travaux est de 240 jours calendrier pour un coût de 762.299,72 € tvac, tel qu'attribué à l'entreprise devant les effectuer.

Mais avant ces travaux communaux, les gestionnaires des réseaux de distribution doivent intervenir. C'est le cas de la C.I.L.E qui durant 45 jours ouvrables doit rénover ses conduites et de RESA qui doit intervenir durant 40 jours ouvrables pour ses câbles mais aussi pour installer le nouvel éclairage public.

3. La **rue du Béguinage.** Les travaux de celle-ci seront plus légers. L'objectif est d'opérer un raclage du revêtement hydrocarboné (asphalte). Les travaux consistent à enlever la couche supérieure de l'asphalte sur une profondeur de 10 cm avant de couler une nouvelle couche du revêtement. Le délai de réalisation de ces travaux est de 60 jours calendrier pour un coût de 110.814,81 € tvac, tel qu'attribué à l'entreprise devant les effectuer.
4. La **place Vanhove.** Les travaux que la Commune va réaliser sur la place sont de la même nature que ceux de la rue du Béguinage. Le délai de réalisation de ces travaux est également de 60 jours calendrier mais pour un coût de 33.780,43 € tvac, tel qu'attribué à l'entreprise devant les effectuer.

Gageons que ces rénovations vous plairont malgré les quelques désagréments que les travaux pourraient vous occasionner.

Philippe Saive, Echevin en charge des Travaux, du Patrimoine et des Infrastructures sportives.

Contact : Echevinat 04 247 72 70.



Les services de l'Agence de Développement Local (ADL) et des Affaires économiques sont là pour soutenir vos projets à incidence économique

Ils se sont installés à Ans :

- **Pascal Vandevenne : Infirmier à domicile**
Rue Lambert Dewonck, 126 - 4432 Alleur
0497 68 15 71
- **Go Store : protections solaires (stores intérieurs et extérieurs), pergolas, revêtement de sol, ...**
Avenue de l'Expansion, 9 - 4432 Alleur
04 365 86 18
info@gostore-sprl.be
www.gostore-sprl.be
- **Garage Umberto : concessionnaire Honda**
Rue de l'Economie, 7 - 4431 Loncin
- **Animal Santé : cabinet vétérinaire**
Rue des Français, 283 - 4430 Ans
04 277 89 00
ans@animalsante.be
www.animalsante.be
- **Maxime Deghaye : Kinésithérapeute**
Rue de la Résistance, 42 - 4432 Alleur
0499 46 54 20
maxime.deghaye@gmail.com
- **La Coccinelle : vêtements enfants**
Rue de la Station, 60 - 4430 Ans
04 365 22 45
- **Medizia soin et bien-être : soins de pédicure et de bien-être**
Rue de l'Yser, 118 bis - 4430 Ans
0495 27 45 73
www.medizia.be
- **VLS : nettoyage industriel, commun et privé**
Rue Jean Jaurès, 156 - 4430 Ans
0472 33 79 68
- **Ma «Bobonne» cuisine : traiteur**
Rue Branche Planchar, 86 - 4430 Ans
0498 29 98 39
- **La ligne idéale - Sylvie Lejeune : conseillère en nutrition**
Rue Général Leman, 20 - 4430 Ans
0477 93 69 67
info@laligneideale.be
www.laligneideale.be
- **Esprit Coiffure : salon de coiffure**
Rue de l'Yser, 308 - 4430 Ans
- **Studio Rush : salon de coiffure**
Rue Walthère Jamar, 23 - 4430 Ans
04 267 14 43
- **TARLET Mélanie : Réflexologue spécialisée**
Espace Plan-B
Rue Gilles Magnée, 172 - 4430 Ans
0485 64 36 13
- **Chez Cricri et Suad : café**
Rue Walthère Jamar, 228 - 4430 Ans
0468 37 14 22
- **Rituelle Valérie Rose : Institut de beauté**
Rue Edouard Colson, 17 - 4431 Loncin
0498 33 81 68
institut.rituelle@gmail.com
- **Monsieur Mousse : Travaux d'isolation**
Rue Guillaume Reynen, 88 - 4432 Alleur
0485 16 17 70
monsieur-mousse@hotmail.com
- **Domenico : Salon de coiffure**
Rue de la Station, 50 - 4430 Ans
0496 13 41 79
mammone.domenico@gmail.com
- **Cosy Lo : Restaurant**
Chaussée du Roi Albert, 24 - 4431 Loncin
04 243 02 85
cosylo@hotmail.com
- **Frédéric Bauwens : Certificateur PEB**
Rue Doumier, 138 - 4430 Ans
0496 55 86 57
fred.bauwens@gmail.com
- **Di Renzo Gelato : glaces, milk-shake et gâteaux**
Rue des 3 Rois, 256 (au coin de la rue des Français) - 4430 Ans
0494 68 59 59
info@direnzogelato.com
www.direnzogelato.com
- **Karima Daoud : avocat**
Rue des Trois Rois, 170 - 4430 Ans
0496 14 10 09
k.daoud@avocat.be

Changement de propriétaire et de gérance :

- **Magellan - Changement de propriétaire et de gérance mais les coordonnées restent inchangées**
Rue de l'Yser, 401 - 4430 Ans
04 263 24 86
lakollection@gmail.com
- **La Fontaine de Jade : Changement de gérance mais les coordonnées restent inchangées**
Rue de l'Yser, 321-323 - 4430 Ans
04 246 49 72

Ils ont déménagé :

- **Fin'Ans : prêts et assurances**
Rue de l'Yser, 283 - 4430 Ans
04 263 07 01

Vous souhaitez apparaître dans cette rubrique ? Contactez l'Agence de Développement Local :
Anne MOREAU - 04 247 72 95 - anne.moreau@ans-commune.be



MAISON DE L'EMPLOI D'ANS

Vous avez besoin d'un coup de pouce pour
votre recherche d'emploi ?

Venez à la Maison de l'Emploi !

Vous y trouverez :

- un conseiller pour :
 - réaliser vos démarches administratives : inscription comme demandeur d'emploi, délivrance d'attestations, mise à jour de votre dossier
 - être accompagné dans vos démarches de recherche d'emploi (conseils pour la rédaction de votre CV, de lettres de motivation, etc.)
 - être en contact avec un partenaire local
- des offres d'emploi mises à jour quotidiennement
- des informations sur les métiers, les filières de formation, la rédaction d'un CV, etc.
- des outils pour rechercher activement un emploi :
 - ordinateur avec connexion internet, imprimante, photocopieuse, téléphone, fax

Toute visite à la
Maison de l'Emploi
doit être enregistrée
via votre carte
JOBPass.

**Ces services
sont accessibles
gratuitement.**

Exposition LES ARTS VISIONNAIRES Visions & Curiosités, clés d'un grand voyage



Château de Waroux

Du 8 septembre au 1^{er} octobre 2017
du mardi au dimanche de 14h à 18h

www.chateau-waroux.be

Tél. 04 371 98 38



**Des ateliers et séances d'information
y sont organisé en collaboration
avec des partenaires.**

Pour connaître le calendrier de ces
activités, téléphonez à la Maison de
l'Emploi ou consultez le site
www.leforem.be.

Maison de l'Emploi d'Ans
Rue des Ecoles 5 - 4430 Ans
Tél 04 364 06 40 - Fax 04 364 06 49
maisondelemploi.ans@forem.be

Lundi	8h30 - 12h	13h - 16h
Mardi	8h30 - 12h	Fermé
Mercredi	8h30 - 12h	Fermé
Jeudi	8h30 - 12h	Fermé
Vendredi	8h30 - 12h	Fermé
Fermeture des portes à 11h30 et 15h30		

En dehors de ces heures, il est toujours
possible d'effectuer des démarches
administratives via le site
www.leforem.be ou en téléphonant au
0800 93 947.

La Maison de l'Emploi est née d'un
partenariat entre la commune d'Ans,
son CPAS et le Forem.

AGENDA ANSOIS

Vendredi 8 et samedi 9 septembre à 20 h 30
(accès dès 20 h.)

Opéra miniature en plein air : Mimi et Rodolfo, une romance... d'après la Bohème de Puccini

« La petite Bohème » se recentre sur la trame de l'histoire, l'évolution amoureuse entre les deux personnages principaux, Mimi et Rodolfo, les autres rôles étant suggérés par le piano.

Château de Waroux – Places à 12€

Du 8 septembre au 1^{er} octobre

Exposition Les Arts Visionnaires : visions et curiosités, clés d'un grand voyage

30 artistes internationaux nous entraînent dans leur univers ; certains recourent à l'art naïf et sa poésie pour prolonger l'état de grâce que procure l'enfance. D'autres manient des symboles et des images oniriques ou alors s'aventurent dans un univers fantastique, peuplé de légendes et mythes immémoriaux. A découvrir absolument : un cabinet de curiosités avec, entre autres, des animaux taxidermisés, des études anatomiques, la tête d'Eléphant man, un squelette humain, des têtes de requin, dragons

Château de Waroux ; du mardi au dimanche, de 14 à 18h.

PAF : 4€ - 3€ (seniors et étudiants) - 2€ (groupes scolaires) -

Possibilités de visites guidées sur réservation.

Contact : Echevinat de la Culture 04 247 72 73 - www.chateau-waroux.be

Samedi 9 septembre à 20 h

Metal Festival Alleur

Sisters of Suffocation : Female Death Metal, Escavated : 20 years of deathmetal celebration show, InnerFire : Dark death metal, Pestifer : Technical death metal

Centre culturel d'Ans. Portes ouvertes dès 19h30. Entrée : 5€ en prévente/7€ sur place



OPERA MINIATURE EN PLEIN AIR Château de Waroux



Mimi et Rodolfo, une romance...

D'après « La Bohème » de Giacomo Puccini

Distribution :

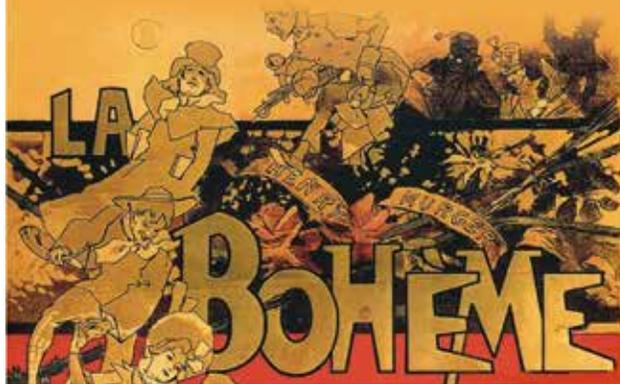
Mimi : Rita MATOS ALVES (soprano)

Rodolfo : Sébastien ROMIGNON (ténor)

Piano : Jean-Pierre MOEMAERS

Mise en jeu : Daniel DONIES

Dans cette forme plus intime, "la petite Bohème" se recentre sur la trame de l'histoire, l'évolution amoureuse entre les deux personnages principaux : Mimi et Rodolfo, les autres rôles étant suggérés par le piano.



Vendredi 8 & Samedi 9 septembre 2017

Spectacle : 20h30 - Accès : 20h00 (Placement libre)

Bar ouvert dès 18h00

Prix des places : 12 € • Prévente : 10 €

En vente à partir du 1^{er} août au Service Culture de la Commune d'Ans
culture@ans-commune.be - 04 247 72 73

Rue de Waroux, 301 - 4432 Alleur • www.chateau-waroux.be

Sous l'égide de Thomas CIALONE, Premier Echevin et du Collège communal

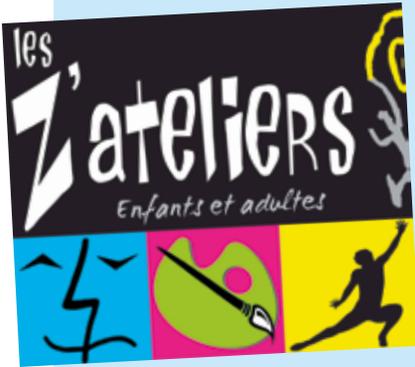
Dès le lundi 11 septembre

Reprise des animations pour les groupes scolaires dans les bibliothèques d'Ans

A la bibliothèque Arsène Soreil : Le Livre dans tous ses états : découverte de la bibliothèque, création collective d'une histoire, comment fait-on un livre... tout ou presque est possible

Dans les bibliothèques d'Ans-Plateau, Alleur, Loncin et Xhendremael : Heures du conte, selon un horaire à convenir avec les bibliothécaires Prêts de livres en 30 exemplaires pour les classes. Découvrez tous les titres sur <http://www.ans-commune.be/loisirs/culture/bibliotheques/collections/nos-collections>

Contact : Bibliothèque d'Ans 04 247 73 56



Reprise la semaine du 11 septembre des Z'ATELIERS artistiques permanents du Centre culturel d'Ans.

Ateliers jeunesse

Arts plastiques, pour les 6-12 ans. Par Vanessa Lambert.

Chaque mercredi, de 14 h à 16 h, les jeunes z'ateliens en arts plastiques, découvrent des techniques et univers artistiques variés. Peinture, découpe, dessin, collage... les œuvres seront exposées au Centre culturel lors de la fête des Z'ateliers en mai!

Théâtre, pour les 6-12 ans. Par Vanessa Mioli.

Chaque mercredi, entre 14 h et 17 h, les ateliers de théâtre ouvrent leurs portes aux enfants, débutants ou déjà initiés, afin de découvrir de manière conviviale ce qui se cache derrière le rideau rouge : l'écriture, le jeu, l'art de la parole, les décors et costumes... puis le plaisir de créer, entre amis, un spectacle à présenter sur la grande scène en fin de saison!

Théâtre, pour ados à partir de 13 ans. Par Vanessa Mioli.

Chaque mercredi, de 17 h 30 à 19 h. Monter sur les planches pour s'exprimer, s'éclater, se révolter, rencontrer les autres, se découvrir sous un jour nouveau... Ouvert à toutes les envies, cet atelier se conclura, lui aussi, par un spectacle public.

Inscription pour la saison : 130€, avec possibilité d'essayer un atelier sans engagement. Une réduction de 25€ est accordée à partir du second participant d'une même famille.

Informations et inscriptions : spaquot.cca@proximus.be ou 04 247 73 36.

Ateliers adultes

Peinture. Par Krasimira Koleva.

Les mercredis de 17 h à 21 h, dans l'ancienne administration communale de Loncin, Rue de Jemeppe 42.

Les vendredis de 13 h à 17 h, dans l'enceinte de l'école Henri Lonay, Avenue Henri Lonay 208 à Ans.

Les ateliers pour adultes s'ouvrent à toute personne expérimentée ou non, désireuse de s'essayer à la pratique de la peinture dans une ambiance conviviale. Encadrés par les conseils de l'animatrice, les participants, bien souvent, se découvrent des talents...

Inscription pour la saison : 120€, avec possibilité d'essayer un atelier sans engagement.

Informations et inscriptions : spaquot.cca@proximus.be ou 04 247 73 36.

Samedi 16 septembre

Le plus grand cabaret ansois avec Carlos Vaquera, Fabian Le Castel dès 20 h ... au Centre culturel d'Ans.

Entre 16 h et 18 h, les Ateliers magiques destinés aux enfants.

Après-midi et spectacle : Entrée 30€ - de 12 ans : 6€. Spectacle seul :

Entrée 25€, de 6 à 12 ans : 8€. - de 6 ans. Gratuit. By Visual Project, infos et réservation franco@festivans.be 0486 25 90 73 - www.festivans.be

Dimanche 17 septembre

Journée sans voiture rue de l'Yser

Organisée par l'Agence de Développement Local de la Commune d'Ans, cette journée fait la part belle à la mobilité douce et se veut donc, dans un esprit convivial, sensibilisatrice à la préservation de l'environnement.

Concerné par l'écologie, le Centre culturel participe à l'événement et vous fixe rendez-vous devant la bibliothèque Paul Biron, rue de l'Yser n° 200 à Ans.

Au programme : de 13h à 15h : une création artistique en « live », et à 15h, le spectacle « Par le trou de la serrure » de Geneviève Wendelski, qui invite les curieux de tous âges à pousser la porte de la bibliothèque... En serez-vous?

Gratuit

Jeudi 21 septembre à 10 h

Journée « portes ouvertes » Tangothérapie et boogie-rock lent pour seniors

à la salle des Tilleuls, rue de Jemeppe, 40 à Loncin.

Entrée gratuite. Info : 0479 45 86 72. Une organisation du Plan de Cohésion Sociale.

Jeudi 21 septembre à 19 h

Conférence santé : « Sleeve, By-pass, quelle place dans la chirurgie de l'obésité ? »

par le Docteur Nicolas DEBERGH, chef du service de chirurgie digestive et bariatrique à la Clinique André Renard.

Salle des Tilleuls, rue de Jemeppe, 40 à Loncin.

Une organisation de l'Echevinat de la Santé.

Entrée gratuite et sans réservation.

Jeudi 21 septembre à 19 h 30

Whisky Club Waroux

La 16^e édition du Whisky Club Waroux sera consacrée aux whiskies de Campbeltown. Située à l'extrême pointe de la presqu'île de Mull of Kintyre, à l'Ouest de l'Ecosse, la ville de Campbeltown fut jadis la capitale incontestée du whisky écossais, comptant encore une trentaine de distilleries au début du siècle dernier. Aujourd'hui, il en reste 3... à découvrir...

Contact : Château de Waroux 04 371 98 38 - www.chateau-waroux.be



Vendredi 22 septembre dès 18 h

Assemblée ouverte / Repas de rentrée pour l'élaboration du projet d'action culturelle

Voici des mois que nous sommes partis à la rencontre des habitants et des associations afin d'entendre ce qui était important pour les gens vivant à Ans. Si vous êtes un(e) citoyen(ne) intéressé(e), habitué(e) ou non de notre Centre, soyez le-la bienvenu(e)! Cette assemblée, nous la voulons ouverte à toutes et tous.

Le programme : 18h - accueil, 18h30 - début des travaux : présentation des résultats et à 20h, apéro et repas.

Centre culturel d'Ans. Gratuit mais merci de réserver avant le 18/09 au 04 247 73 36.

Dimanche 24 septembre à 15h

De Paris à Broadway



Extraits de comédies musicales mises en scène par Mady Urbain.

Centre culturel d'Ans, Place des Anciens Combattants à Alleur

PAF : 8€ - 6€ en prévente à l'Administration communale d'Ans

Contact : Echevinat de la Culture 04 247 72 74

Samedi 30 septembre et dimanche 1^{er} octobre

Le Weekend du Client à Ans.

Cette année, la Journée du Client et le Sunday shopday s'unissent pour vous proposer le Weekend du Client. Durant ce Weekend, les commerces locaux remercient leurs clients pour leur fidélité en offrant un cadeau à chacun tout au long de la journée.

C'est l'occasion pour vous de découvrir les commerces ansois qui vous attendent pour cette occasion et de pousser la porte de leur enseigne. Liste des commerces participants sur <http://www.weekend-duclient.be/fr/commercant/qui-participe>

Dimanche 1^{er} octobre à 16h.

Conférence de Fernand Gingoux : l'art et la guerre

Château de Waroux - Entrée gratuite

Vendredi 6 octobre à 20h30

Jazz Al'trappe : Hilde Vanhove & le Viking Trio

Hilde Vanhove est une habituée de Jazz Al'Trappe, on l'a notamment entendue avec le guitariste Joep Van Leeuwen. Elle propose un répertoire de grands classiques, de Gershwin à Miles Davis, en passant par une samba de Baden Powell ou Imagine de John Lennon. Elle sera, ici, accompagnée par David Demuyck au Fender Rhodes, Rob Vanspauwen à la contrebasse et David La Mela à la batterie.

Centre culturel d'Ans. Entrée : 7€ (prévente & membre CCAns)/9€ sur place/1,25€ (art.27)

Du 6 au 15 octobre

Exposition Vic Jobé

Un jeune artiste liégeois présente ses créations.

Château de Waroux; du mercredi au dimanche de 14 à 18h.

PAF : 2€

Contact : Echevinat de la Culture 04 247 72 73 - www.chateau-waroux.be

Samedi 7 octobre

Bal Folk, 15h - 18h : stage / 18h30 : Repas (bbq) / 20h30 : bal - BénéLo

Ces quatre musiciens réunis en 2016 vous offriront un répertoire aussi varié que possible, alternant entre morceaux pêchus et mélodies plus intimistes joués uniquement en duo ou trio. Les titres proposés sont des compositions ou des morceaux tirés des terroirs de Centre France, Bretagne, Belgique ou encore de musique occitane. Duo Bal à Deux : Stage de danses 1^{er} pas - Repas

Centre culturel d'Ans. Prix : 8€ le bal (5€ étudiants), 10€ le stage, 12€ le repas et 27€ le tout

Carte de membre RZF 2017-2018 obligatoire (vendue sur place 1,5€).

www.rzf.be

Mardi 10 octobre de 19h30 à 22h

Temps choisi, temps subi, temps promis... Ah oui ?!



En prélude au Salon « Slow Attitude, ralentir pour mieux vivre ». Atelier d'écriture animé par Fabienne Chaballe, Animatrice au CcAns.

Le temps nous est compté, dit-on. Ah... Comment fait-on alors pour tout vivre ? Accélérer, se freiner...

Centre culturel d'Ans. Accès gratuit.

Mercredi 11 octobre dès 19h

Cafè't' spéciale de Mai en Couleurs

Voici déjà 12 ans que quelques passionnés lançaient Mai en Couleurs. Nous trouvons important de prendre quelques mois pour redessiner ensemble ce que sera notre projet pour les 10 prochaines années... et cela commencera ce 11 octobre!

Si vous souhaitez partager le repas, venez dès 19h. Participation au frais : 5€ et réservation avant le lundi 9 octobre.

Centre culturel d'Ans. Les discussions, quant à elles, débiteront à 20h.



Jeudi 12 octobre

« Rechercher efficacement des renseignements sur internet ».

Séances de formations Mobitic gratuites d'une demi-journée (de 9h à 12h ou de 13h à 16h). Une organisation de l'Echevinat du 3^e Age en collaboration avec la Province de Liège.

Ces séances sont réservées aux seniors ansois. Renseignements et inscriptions obligatoires à l'Echevinat des Affaires Sociales et du 3^e âge 04 247 72 31

Vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 octobre

Braderie des Commerçants organisée par Ans Shopping

(rue de la Station-rue de l'Yser-chaussée du Roi Albert)

Vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 octobre

Exposition Connais'Ans des artistes et artisans ansois

Château de Waroux; de 14 à 18h - Entrée gratuite

Contact : Echevinat de la Culture 04 247 72 74 - www.chateau-waroux.be

ANS'EMBLE A L'OPERA...

L'Echevinat de la Culture et l'Opéra Royal de Wallonie à Liège vous proposent une offre exclusive : des places de 1^{re} catégorie à prix réduit et un transport gratuit !

• **CONCERT DE JESSICA PRATT - le 21 octobre 2017 à 20h00**

Saluée par les critiques comme l'une des jeunes solistes les plus brillantes de sa génération, un véritable phénomène de virtuosité ! Un concert unique avec le ténor Alessandro LIBERATORE et l'orchestre de l'ORW, pour un superbe programme (Donizetti, Rossini, Bellini et Massenet)

Tarif : 20 EUR - Autocar au départ de l'Hôtel communal à 18h45

ATTENTION ! Pour ce spectacle, les places seront en vente au Service Culture uniquement les 18-19-20 septembre prochains de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, jusqu'à épuisement du stock disponible.

• **OPERA « RIGOLETTO » DE G. VERDI - le 27 décembre 2017 à 20h00**

Un grand classique immanquable et irrésistible pour les fêtes de fin d'année !

Tarif : 30 EUR - Autocar au départ de l'Hôtel communal à 18h45

ATTENTION ! Pour ce spectacle, les places seront en vente au Service Culture uniquement les 16-17-18 octobre prochains de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, jusqu'à épuisement du stock disponible.

INFOS - BILLETTERIE : Echevinat de la Culture - Tél 04 247 72 74



Lancement du numéro d'appel national **1722** Numéro d'appel non-urgent pour les pompiers.



Depuis le 1^{er} août dernier, le SFP intérieur a activé le numéro national 1722 destiné aux appels non-urgents.

Dans une première phase du projet, ce numéro sera temporaire et uniquement activé sur le plan national en cas d'intempéries prévues par l'IRM (code orange ou rouge).

En pratique, lors d'importantes intempéries, les Centres 112/100 sont confrontés à une charge d'appels massive pendant plusieurs heures. En effet, très souvent le citoyen utilise le numéro 112 pour des demandes non urgentes ou non prioritaires pour les secours de sécurité civile (caves ou habitations inondées, branches tombées dans les jardins, tuiles arrachées, routes inondées ou boueuses, la liste n'étant pas exhaustive.)

Si bien évidemment ces situations sont préoccupantes à titre privé, dans la majorité des cas, il s'agit là de situations non urgentes où aucune vie n'est menacée. Sur le fond, il est d'ailleurs impossible aux services de secours d'intervenir de manière prioritaire sur chaque situation individuelle, particulièrement lorsque plusieurs rues ou communes sont concernées par la situation.

Les conséquences de cette charge d'appels pour les Centres 112 sont multiples... saturation des lignes téléphoniques des services de secours ce qui engendre la perte de certains appels et surtout parfois du retard dans la gestion d'appels réellement urgents...

Pour pallier à ce problème, le Ministre de la Sécurité et de l'Intérieur a souhaité qu'un numéro spécifique soit mis en fonction afin que la population puisse utiliser un numéro distinct du 112 pour ce type d'interventions et permettre ainsi un décrochage prioritaire des appels 112.



IN MEMORIAM

M. Louis OHN s'en est allé.

M. Louis Ohn, âgé de 85 ans nous a quittés ce 13 août 2017. Il laisse derrière lui le souvenir d'un enseignant passionné qui, outre la littérature germanique, comptait notamment le service à autrui parmi ses activités envahissantes. Son investissement généreux concernait bien évidemment ses proches mais aussi le bien public et les ansois et ansoises en particulier. Conseiller communal depuis le 01 janvier 1977 et jusqu'au 31 décembre 2006, il a ainsi consacré 30 années de sa vie à cette mission qui l'honore.

« Ne l'oubliez jamais : celui qui laisse se prolonger une injustice, ouvre la voie à la suivante »

C'est armé de cette certitude, empruntée à Willy Brandt, qu'il a choisi de nous dire au revoir.

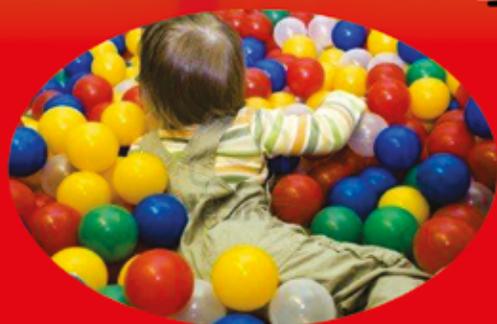
Nous présentons à ses proches nos plus sincères marques de sympathie dans cette douloureuse épreuve.

Le Bourgmestre, Grégory PHILIPPIN,
et le collège communal d'Ans ont le plaisir de vous inviter

Hall des Sports « H. Germis » de Loncin
Samedi 9 septembre 2017
de 13h00 à 19h00

GRATUIT

Village Sportif



- Châteaux gonflables
- Espace baby (0-3 ans)
- Carrousel
- Parcours aventure

Editeur responsable : Grégory PHILIPPIN - Commune d'Ans